



Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
BUREAU NATIONAL D'ETUDES POUR LE DEVELOPPEMENT RURAL
EPIC - B.N.E.D.E.R, Villa Bouchaoui – Chéraga – Wilaya d'Alger
Tél : 00 213 23 27 61 38 – 023 27 62 21 - Fax : 023 27 62 59
E-mail : contact@bneder.dz
Site : www.bneder.dz

Réf : 470 DG/2021

Bouchaoui le : 22 SEP. 2021

LETTRE DE CONSULTATION PAR WEB n°09/2021

Mesdames, Messieurs ;

Le Bureau National d'Etudes pour le Développement Rural (BNEDEP), **relance de la consultation restreinte n° 07 du 22 aout 2021 portant désignation d'un expert pour l'examen, validation et enrichissement des fiches de postes.**

L'expert doit soumettre une offre technique et financière pour cette mission accompagnée de son Curriculum vitae (CV) et diplôme. Les offres de services doivent parvenir par courrier électronique durant la journée du 07/10 avant 12H00 à l'adresse suivante consultation@bneder.dz

Les critères de notation sont indiqués comme suit :

Offre technique : 60 points

- 5) Méthodologie : 20 points
 - Détaillée : 20 points
 - Succincte : 10 points
 - Sommaire : 05 points
- 6) Expérience dans le domaine (selon CV) : 20 points
 - Plus de 15 ans : 20 points
 - Entre 05 et 15 ans : 05 points
- 7) Délais : 10 points
- 8) Expérience antérieure avec le BNEDEP dans le domaine (expertise et assainissement de comptes commissariat aux comptes,) : 10 points

La note totale sera accordée au délai le plus court. Le reste se verra attribuer une note inversement proportionnelle.

Offre financière : 40 points.

L'offre financière comprend l'ensemble des frais financiers liés à l'exécution de la prestation. La note totale est accordée à l'offre le moins disant. Le reste se verra attribuer une note inversement proportionnelle.

En espérant que cette consultation retienne votre attention, veuillez agréer nos sincères salutations.

Le Directeur Général.

Accusé de réception :

Nom prénom :

Raison sociale :



Listes des prestations :

Examen et validation des fiches de postes élaborées en interne en vue de leurs présentations au Conseil d'Administration. L'intervention de l'expert portera sur les actions suivantes :

- Examiner le contenu et la rédaction des fiches de postes ;
- Vérifier que les fiches de postes répondent aux exigences de l'entreprise et aux conditions d'une mise en œuvre efficace ;
- Le contenu de l'information doit être approprié, pertinent et suffisant ;
- Le complément des fiches par la rédaction d'éventuelles tâches omises ;
- La forme doit participer à la bonne compréhension de l'information et par conséquent à la mise en œuvre des fiches de postes ;
- Les fiches de postes doivent être utiles pour assurer la mise en œuvre des principes et des exigences des différents référentiels applicables dans le cadre spécifique de l'organisme ;
- Elles doivent être exactes dans le contenu et dans la forme ;
- Elles doivent être les plus complètes possibles ;
- Elles doivent être contrôlables dans leur mise en œuvre ;
- Le contenu des fiches de postes et de responsabilité devra répondre à un besoin et non l'inverse. Il convient donc d'analyser les besoins et d'adapter la forme et le fond du document aux destinataires et utilisateurs de celui-ci ;

Le cabinet doit définir le livrable, préciser le plan du rapport ainsi que la durée de réalisation. L'expert devra accompagner le BNEDER lors de la présentation du dossier auprès du Conseil d'Administration.

